

Vers une défense et illustration de la gravure québécoise

Gilles Daigneault

Volume 22, Number 90, Spring 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/54842ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Daigneault, G. (1978). Vers une défense et illustration de la gravure québécoise. *Vie des arts*, 22(90), 50–51.

Vers une défense et illustration de la gravure québécoise

Gilles Daigneault

A première vue, on a l'impression que le monde de la gravure québécoise se porte bien. En effet, les graveurs sont nombreux — les *anciens* produisent toujours tandis que la relève s'annonce dynamique — et leur imagerie offre à la fois une variété et une cohérence remarquables. Il suffit pourtant de quelques minutes de conversation avec des graveurs pour atténuer cet optimisme: «Très peu de gens savent ce qu'est une gravure originale, et certains marchands tirent profit de cette naïveté du public; les graveurs ne disposent d'aucun de ces services communs dont leur métier peut avoir un si grand besoin, ni d'un organisme officiel qui les représente convenablement auprès des divers ministères ou de certaines délégations de passage au Québec; le graveur est souvent considéré comme le parent pauvre dans le domaine des arts visuels; etc.» Bref, le milieu a des problèmes qui, s'ils ne sont pas tous fondamentaux, l'empêchent de donner la pleine mesure de son talent.

Or, les graveurs ont décidé d'y mettre eux-mêmes bon ordre. Aussi, au moment d'écrire ces lignes, quelques-uns d'entre eux¹, mandatés par une cinquantaine de leurs collègues, mettent la dernière main à un document qui permettra la création, au printemps, d'un Conseil de la Gravure. Cet organisme (le pendant québécois du Print and Drawing Council of Canada?) aura pour but de «revaloriser la gravure comme moyen d'expression», tout en offrant aux graveurs tous les services qu'ils sont en droit d'attendre d'une association professionnelle normale. Il sera constitué de cinq graveurs, d'un directeur d'atelier libre, d'un collectionneur et d'un représentant des musées, des média d'information et du milieu des affaires. On conçoit facilement qu'un comité pareil, s'il se met sérieusement au travail, puisse établir un consensus très fructueux dans le monde de la gravure.

L'organisme entend confier à des sous-comités la réalisation de certains projets d'envergure. C'est ainsi qu'on s'attaquera très tôt à la rédaction d'un code d'éthique pour la discipline, que les graveurs réclament depuis déjà fort longtemps. Par la suite, le

Conseil sera en mesure d'exercer une saine surveillance sur l'activité du milieu et pourra, le cas échéant, dénoncer des irrégularités ou des fraudes. Des personnes étudieront les possibilités d'une utilisation plus rationnelle des équipements existants et d'achats collectifs de matériaux, ce qui devrait diminuer sensiblement les coûts de production d'une gravure. D'autres constitueront des banques d'information sur les techniques et les artistes; à ce propos, la présence de René Derouin, ce vieux routier de la communication, confère des atouts sérieux à l'équipe et à tous ceux — chercheurs, auteurs ou autres — qui auront la sagesse de l'*utiliser*. D'autres encore s'attacheront à promouvoir la gravure québécoise sur le plan international; là aussi, les projets sont nombreux, et ambitieux: organisation d'une semaine de la gravure, d'une biennale, d'échanges nationaux et internationaux (certains sont déjà en marche avec l'Alberta, la France, le Japon), etc. Bref, le Conseil exercera, sur tous les plans, cette fonction capitale de représentation de la discipline, dont nous disions plus haut qu'elle faisait gravement défaut aux artistes.

En outre, les graveurs souhaitent vivement la création du *Conseil central des arts visuels* dont on parle beaucoup depuis quelque temps et ont participé très activement, au cours des dernières semaines, aux négociations qui ont eu lieu, dans les locaux de la Société des Artistes Professionnels du Québec, en vue d'en définir les statuts et règlements. Bien sûr, ce Conseil, qui regrouperait des représentants des graveurs, des sculpteurs, des peintres et des *multidisciplinaires*, pourrait exercer des pressions très fortes sur le plan des politiques culturelles, mais sa naissance même nous apparaît problématique. Quoi qu'il advienne de ce Conseil élargi, les graveurs voient déjà *leur* Conseil comme un instrument indispensable pour fonctionner normalement et pour transmettre, un peu partout dans le monde, au moyen de leur véhicule qu'ils savent commode et efficace, *une certaine idée* qu'ils se font du Québec.

1. René DEROUIN.
(Phot. Jean-Pierre Beaudin)

2. De g. à dr.: Gilles Boisvert, Gilles Daigneault, Pierre-Léon Tétreault et Tin Yum Lau.
(Phot. Gabor Szilasi)

1. Gilles Boisvert, René Derouin, Marc Dugas, Robert Savoie et Pierre-Léon Tétreault constituaient le premier noyau; à la suite du départ de Savoie pour le Japon, le groupe s'est adjoint Lucie Lambert et Tin Yum Lau.





2

